

En bref

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **105 (2010)**

Heft 1

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EN BREF

De nouvelles allées, des milliers d'arbres...

Avec sa «Campagne pour les Allées», le Fonds Suisse pour le Paysage FSP faisait œuvre de pionnier. Au lieu de simplement réagir à des demandes de contribution, il entrait lui-même en action pour propager une idée et engendrer si possible des projets concrets. «Faites don d'une allée à votre paysage!» disait sa devise. Cet appel fut lancé au début de 2006.

Près de quatre ans plus tard, le Fonds suisse dresse un bilan positif de la Campagne pour les Allées; 128 projets ont pu être promus pour un montant total de 4,6 millions de francs, ce qui a permis de restituer 18 000 arbres au paysage sous forme de nouvelles allées et rangées d'arbres, mais aussi de vergers et d'arbres isolés particulièrement marquants.

www.fls-fsp.ch, www.allee.ch

Aménagement territorial durable dans les Alpes

«Le développement des régions de montagne ressemble à une voiture lancée à pleine vitesse. Les promoteurs appuient sur le champignon, les associations tirent le frein, mais personne ne tient le volant.» Dans sa «Charte pour un aménagement territorial durable dans les Alpes», l'association Altitude 1400 tire la sonnette d'alarme et formule des pistes concrètes pour éviter la sortie de route. Il y a deux ans, elle avait profité du moratoire Cina pour lancer le débat autour de ces villes qui poussent au-dessus de 1400 mètres: les lits froids, le mitage du territoire, la pénurie de logement, l'explosion des prix, etc. L'événement «Sous les chalets, l'alpage», avec son exposition et ses conférences, avait attiré plus de 1000 personnes en 2007 à Sierre.

Maintenant, Altitude 1400 fait un pas de plus en apportant des solutions concrètes. Elle souhaite porter la voix de cette majorité de Valaisans qui a exprimé son désir de changement: ce 60% de la population qui a voté pour le maintien du droit de recours des associations écologiques, et ces nombreux citoyens qui soutiennent les moratoires sur la vente de résidences secondaires.

La charte d'Altitude 1400 interpelle le public et les décideurs de façon directe et avec humour. Les idées sont claires: arrêtons de dépendre des capitaux étrangers, préservons le paysage, maîtrisons notre territoire, diminuons les zones à bâtir, voyons plus loin que le clocher du village, valorisons les logements existants, finissons les stations, sortons de la monoculture du ski, maintenons la vie en montagne, faisons de vrais choix pour le bien commun. Ces dix propositions constituent une base solide pour le travail d'Altitude 1400. L'association se profile comme un

groupe de réflexion et de consultation. Grâce à son nouveau site internet, elle va communiquer et prendre position régulièrement sur le thème de l'aménagement du territoire alpin, qu'il touche l'environnement, l'économie ou le tourisme.

Depuis quelques mois, le comité compte de nouvelles forces. Le président Bernard Attinger, ancien architecte cantonal, et les fondateurs de l'association, les architectes Lucien Barras et Philippe Venetz, se sont entourés de trois experts: Yvan Aymon, directeur de Valais Excellence, Christophe Clivaz, professeur à l'Unité d'enseignement et de recherche en tourisme de l'IUKB, et Eric Nanchen, directeur de la Fondation pour le développement durable des régions de montagne. Altitude 1400 veut continuer à toucher le grand public avec des manifestations ciblées. Elle prépare une exposition itinérante sur le mitage du paysage.

www.altitude1400.ch

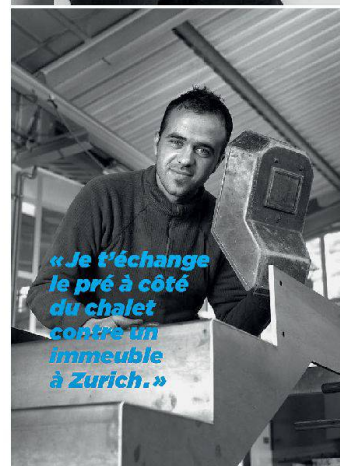
Résidences secondaires

La Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage FP ainsi que Patrimoine suisse et de nombreux autres acteurs concernés, pointent depuis de nombreuses années le doigt sur la problématique non résolue de l'acquisition de résidences secondaires. Le résultat de ce déficit d'action concrète de la part des communes et des cantons ont été les initiatives populaires de Franz Weber «Pour en finir avec les constructions envahissantes de résidences secondaires» et l'Initiative pour le paysage. Au final, ces deux initiatives réclament une procédure conséquente de la part de la Confédération. Le message du Conseil fédéral – par ailleurs enrichi par l'ajout d'un allègement dans le domaine de la construction en dehors de la zone à bâtir – ne prévoit rien d'autre que la mise en œuvre par les cantons de mesures indéfinissables, dites «particulières», dans le but encore moins clair de «maintenir une proportion équilibrée de résidences principales et de résidences secondaires». Ce message insuffisant ne peut pas être pris sérieusement en compte comme contre-projet à l'initiative Weber. Avec le renoncement d'une obligation de contingentement, la construction de résidences secondaires devrait se poursuivre sans entraves. Si dans la foulée la Lex Koller était également supprimée, on devrait alors s'attendre à un nouveau raz-de-marée de construction de résidences secondaires. La FP espère maintenant que le Conseil des Etats optera pour un durcissement du message, afin que les régions touristiques ne soient pas totalement bétonnées et détruites.

www.sl-fp.ch



«Quand y en a plus, y en a plus!»



«Je t'échange le pré à côté du chalet contre un immeuble à Zurich.»



«Achète ma montagne, elle est pas chère...»

Dans sa «Charte pour un aménagement territorial durable dans les Alpes», l'association Altitude 1400 tire la sonnette d'alarme et formule des pistes concrètes pour éviter la sortie de route. (photo Altitude 1400)

In seiner «Charta für ein nachhaltiges Bauen in den Alpen» schlägt der Verein Altitude 1400 Alarm und zeigt konkrete Massnahmen auf, damit die Entwicklung nicht aus dem Ruder läuft. (Bild Altitude 1400)